

**ORDRE
DU
JOUR**



ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT
4 place Quincaille
62000 Arras
☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52
@ ecolepaulbertarras@orange.fr

**Conseil d'école
du 22 / 06 / 2018**

Accueil

Excusés : Mme Cailleret, Mme Delabre
Remarque sur précédent compte rendu : le directeur précise que le dernier compte rendu n'a pas été publié et présente ses excuses pour cet oubli.

QUESTIONS RELATIVES AUX MOMENTS SCOLAIRES

Question 1 : organisation 2018 2019 Certains parents veulent être tenus informés des bénéfices de cette nouvelle organisation à chaque Conseil d'école.

Réponse : Le président rappelle que le dernier Conseil d'école a fait le choix de faire évoluer la distribution des enseignements sur quatre jours à l'unanimité moins une voix. Comme dans chaque Conseil d'école, le bilan pédagogique inscrit à l'ordre du jour ne manquera pas d'évoquer le point de vue des enseignants sur les bénéfices observés au regard des bénéfices attendus.

Question 2 : comment s'organiseront les après-midi CHAM en 2018 2019.... ?

Réponse : L'organisation de cette année (lundi et jeudi am= est reconduite pour l'an prochain à ceci près que tous les élèves de CHAM reviendront à l'école après le conservatoire puisque l'intégralité des cours se passera dans le temps scolaire. Pour l'encadrement des trajets en bus, il sera nécessaire que 4 adultes dont un enseignant accompagnent les 54 élèves concernés. En fonction des personnels disponibles à la rentrée, la possibilité de solliciter des parents d'élèves sera étudiée.

Il est demandé par les parents qu'un représentant du Conservatoire soit systématiquement présent lors des Conseils d'école.

Question 3 : comment s'organisera la BCD en 2018 2019 Les postes d'assistants administratifs ne seront vraisemblablement pas ré-ouverts l'an prochain. Afin de dynamiser cet outil pédagogique que constitue notre bibliothèque, le directeur va entamer des démarches pour le recrutement d'un emploi civique à la rentrée.

Question 3 : le passage des « permis vélo » au cm1 pourrait-il être associé à un apprentissage ou un perfectionnement de la pratique du vélo?

Réponse : La question rejoint une des préoccupations évoquées l'an passée par l'équipe enseignante. Des investissements sont-ils envisageables (achat lot de vélos?).

QUESTIONS RELATIVES AUX MOMENTS PERI-SCOLAIRES

En préambule les parents tiennent à remercier la municipalité (sortie Versailles) et l'Amicale (sortie éducatives de fin d'année)

Question 1 : organisation 2018 2019 Il Certains parent déplorent qu'il n'y ait plus d'activité le mercredi matin.

Réponse : tatata tatata

Question 2 : salle de spectacle Il est déploré qu'aucune salle de spectacle n'ait été disponible pour le projet des CP-CE1 avec l'intervenant musique.

Réponse : tatata tatata

Question 3 : place des vélos et des trottinettes à l'école Des racks trottinettes ont été construits par des employés de la ville, l'école pourrait-elle en profiter ? Toujours pas d'abri vélos à Paul Bert ? Quels aménagements aux abords de l'école pour sécuriser les usagers de vélos et trottinettes ?

Réponse : tatata tatata

questions des
parents

<p>Compte rendu de Conseil d'élèves</p>	<p>Le troisième Conseil d'élèves s'est déroulé ce mercredi 20 juin. Toutes les classes étaient représentées.</p> <p>D'anciennes demandes sont renouvelées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aménagements de cour toujours en attente • traçage de préau (buts) • réassortiment des consommables dans les toilettes (papiers et savons) <p>Des demandes d'investissements pour la bibliothèques (sièges, étagères, livres Manga)</p> <p>Des projets « signalétique » seront mis en œuvre dès la rentrée : concours de panneaux pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect des zones et des règles dans la cour - le respect des espaces communs (toilettes couloirs)
<p>Informations sur les actions pédagogiques entreprises au regard des objectifs nationaux</p>	<p>Bilan pédagogique de l'année 2017 2018 :</p> <p>Comme chaque année, un bilan pédagogique pour chaque classe est établi par les enseignants.</p> <p>Pour les CP, la très grande majorité des élèves en difficulté a beaucoup progressé et les écarts se sont réduits. Une proposition de maintien a été acceptée et bénéficiera à un élève. Une vigilance particulière a été exercée concernant le « vivre ensemble » au cours des deux dernières périodes.</p> <p>En CE1 Une proposition de maintien a été acceptée, pour le reste de la cohorte, malgré une hétérogénéité importante de rythmes et de performances, la fin du cycle ne devrait pas poser de problème.</p> <p>Pour les CE2, une petite dizaine d'élèves sur la quarantaine a fait l'objet d'attentions particulières qui ont permis, avec le partenariat des parents (APC), le passage de tous dans le cycle 3. Cette cohorte se distingue également par les bonnes performances des meilleurs élèves.</p> <p>Pour les CM1, le climat de classe, qui posait un peu problème s'est grandement amélioré en seconde moitié de l'année. Les acquis de quelques élèves (8) restent néanmoins fragiles. Leur passage fera l'objet d'attentions particulières.</p> <p>Les cm2 passeront tous au collège. Pour 90% d'entre eux, ils disposent des compétences attendues en fin de cm2 et ils sont prêts pour entamer avec succès une scolarité dans le secondaire. Un très petit nombre ont un niveau préoccupant et feront l'objet de communications particulières (PPRE passerelles) lors de la commission de liaison CM2 6ème. Quelques élèves à besoin particuliers continueront de bénéficier d'aides spécifiques (3 élèves) ou d'orientation adaptée (1 élève).</p> <p>Organisation de la rentrée 2018 - 2019 :</p> <p>Les effectifs actuels avec 206 élèves sont inscrits (au 22 juin) soit presque de 26 élèves de moyenne par classe : CP : 47 ; CE1 : 40; CE2 : 41; CM1 : 37 ; CM2 : 41.</p> <p>L'état actuels des travaux ne permet pas de proposer dès à présent une distribution des classes et des enseignants mais comme chaque année la liste des classes sera affichée le jour de la pré-rentrée.</p> <p>Principes de constitution des classes l'équipe pédagogique a maintenu les principes de constitutions de classe : dans la mesure du possible il sera fait en sorte 1. d'alléger les effectifs du cycle 2 ; 2. de constituer les cours doubles principalement avec des élèves sans difficulté et plus autonomes ; 3. de ne pas placer dans les cours doubles d'élèves qui en sont issus ; 4. de ne pas placer les élèves maintenus avec l'enseignant de l'année en cours ; 5. de ne pas isoler les élèves en CHAM ; 6. de veiller aux équilibres habituels (sexes, retards, éléments perturbateurs, provenances...)</p> <p>Classes à horaires aménagés musicales 2018 2019 2018.</p> <p>Une augmentation assez sensible des effectifs 54 élèves sont inscrits en CHAM pour la rentrée 2018 (15 CE1 ; 14 CE2 ; 12 CM1 et 13 CM2)</p> <p>Projet d'école :</p> <p>Le bilan du projet d'école actuel sera effectué au cours de la prochaine première période et aidera à définir les axes principaux du prochain projet.</p>

Aménagements et travaux : bilans et demandes	<p><u>Demande d'équipements :</u> Les connexions adsl sont très fréquemment perturbées. Ces dysfonctionnements interdisent les pratiques pédagogiques exploitant le web. Il est demandé si la municipalité envisage de connecter ses établissements scolaires à la fibre. Une classe sur deux est sans TBI ou VPI. Une demande d'équipement est faite en ce sens. Au moins pour la classe de CM2 du bât A.</p> <p><u>Travaux et aménagements non réalisés :</u> Est donc réaffirmée la nécessité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l' installation de portes anti-panique à toutes les sorties communes (3) • de l'actualisation du système (voyant pour CEJS) <p>Également ses demandes concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la sécurisation du dernier escalier du préau, • la réfection de la casquette (fuite de gouttière), • l'aménagement de la cour (mobilier de plein air notamment), • sécurisation des salles (verrouillables conformément au PPMS !) <p><u>Les points préoccupants :</u> travaux demandés de très longue date et toujours pas réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • les travaux signalés ci dessus relatifs à la sécurité de tous. • la réfection de la façade du bâtiment A • mise en service des badges électromagnétiques non réalisés <p><u>Travaux et aménagements réalisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • installation du nouveau système d'alarmes et de sonneries • sécurisation du coffret gaz • actualisation des matériels informatique est prévue (4 ordinateurs changés à la rentrée) <p><u>Une liste de petits travaux</u> à effectuer pendant les vacances sera fournie avant le 6 juillet</p>
compte rendu d'activités complémentaires éducatives, sportives	<p>Une présentation des divers activités éducatives vécues dans les classes en cours ou en fin d'année est proposée par les enseignants :</p> <p>CM2 : Classe de neige (Valloire), accrobranche (Arras citadelle), sortie disc-golf (Douai parc Vernier)</p> <p>CM1 : Château de Versailles ; Maison de l'Archéologie (Dainville)</p> <p>CE2 : Samara (Somme) ; prix des Incorruptibles</p> <p>CP et CE1 : Cité Nature (Arras), Ferme pédagogique (Neuille Vitasse),</p> <p>CP/ CE1 : Maison de l'Archéologie (Dainville) ; rencontre d'écrivain (Médiathèque Arras)</p>
Bilan de l'Amicale laïque	<p>Le président de l'amicale laïque évoque les principales actions et contributions de l'amicale laïque à la vie de l'école. Il évoque les participations financières aux sorties éducatives (financement intégral des sorties!), l'achat des dictionnaires pour les compléments de bourses (CE2) et les cadeaux de départ (CM2).</p> <p>Il espère que la fête qui a mobilisé beaucoup d'énergie pour sa préparation se réalisera parfaitement.</p>
	L'ordre du jour étant clos, le président met fin au Conseil d'école...

Fait à Arras le 2 juillet 2018 , le directeur